



Loueur : Camping la Tour des Prises
Chemin de la Grifforine rte d'Ars
17670 LA COUARDE SUR MER
05.64.29.84.82

CONTRAT DE LOCATION DE CYCLES

Interlocuteur :

Empla. sur le cmp :

Locataire :

Déclare prendre location, sous mon entière responsabilité : cycle(s) que je reconnais être en parfait état de fonctionnement.

Objet de location	Numéro	Du	Au	Prix de la location

Il est interdit :

- De modifier l'objet loué et de sous louer. Le locataire est le gardien du cycle dès le début (art. 1383 et 1384 du code civil).
- De rouler sur les plages ou dans le sable.
- De monter ou descendre d'un trottoir sur le cycle.
- De transporter des tiers.
- De prolonger la durée de la location sans l'accord préalable du loueur.

Vols :

- En cas de vol, le locataire devra payer une Franchise incompressible selon le cycle loué : 160 euros TTC (vélo enfant, suiveur, remorque), 250 euros TTC (vélo Adulte confort), 300 euros TTC (vélo luxe), 1750 euros TTC (vélo à assistance électrique). Copie déclaration de vol sera exigée.
- Clé Antivol perdu 10 euros. Clé Antivol VAE perdu 75 euros.
- Toute location commencée est due en totalité
- Le matériel doit être restitué propre (forfait nettoyage 40 euros).
- Tout locataire ne respectant pas les présentes conditions serait passible de dédommagements.
- Toute location faite n'est pas remboursée.

Caution : | Chèque

| Carte bancaire n°

SIGNATURE DU LOUEUR

SIGNATURE DU PRENEUR
(lu et approuvé)